

Communiqué de presse, 7 décembre 2021

Le Cluster Maritime Français devient grand partenaire du musée national de la Marine

A l'occasion du Nautic, rendez-vous incontournable de la communauté nautique à Paris (Porte de Versailles du 4 au 12 décembre), le Commissaire général de la Marine Vincent Campredon, Directeur du musée national de la Marine et Frédéric Moncany de Saint-Aignan, Président du Cluster Maritime Français, ont signé ce lundi 6 décembre 2021 une convention de partenariat.



© Musée national de la Marine

Frédéric Moncany de Saint-Aignan, Président du CMF et Vincent Campredon, Directeur du musée national de la Marine

Le Cluster Maritime Français et le musée national de la Marine ont souhaité se rassembler pour promouvoir ensemble l'excellence et l'importance des secteurs maritimes et portuaires français, ainsi que donner la parole aux acteurs qui la composent.

Les principaux axes de collaboration sont de trois ordres :

- Collaboration et échanges culturels et scientifiques
- Programmation d'activités culturelles et d'événements en commun (conférences, colloques, expositions, etc.)
- Échanges de visibilité et valorisation de projets communs

Ce partenariat s'inscrit également dans le cadre de la rénovation du site parisien du musée national de la Marine, au Palais de Chaillot, qui consacrera une galerie à l'économie maritime. Elle retracera l'histoire des ports, des grandes routes et échanges maritimes, mais aussi l'évolution des transports de passagers et de marchandises, les transformations des métiers de la mer, de la plaisance, des loisirs nautiques et les énergies renouvelables. La réouverture du musée à Paris est prévue au printemps 2023.

Le Cluster Maritime Français, dont le musée national de la Marine est membre, rejoint ainsi le réseau des partenaires du musée en tant qu'acteur majeur et fédérateur de la communauté maritime.

Le musée national de la Marine

Établissement public administratif placé sous la tutelle du Ministère des Armées, le musée national de la Marine est à la fois un musée d'art et d'histoire, de sciences et de techniques, d'aventure humaine et de tradition populaire. Il est implanté sur sept sites distincts du territoire national : à Paris au Palais de Chaillot (fermé jusqu'en 2023 pour rénovation) et dans les ports de Brest, Port-Louis (Morbihan) Rochefort (2 sites), Toulon, ainsi qu'à Dugny (93) avec son centre de conservation et de ressources.

Un large projet de transformation est en cours dont l'ambition est de réinventer le musée en un haut lieu culturel maritime contemporain, un lieu de référence ouvert sur le monde comme sur son temps, un forum permettant la rencontre et l'échange autour des grands enjeux qui parcourent la planète bleue.

Le musée national de la Marine est membre du Cluster Maritime Français.

Directeur : Vincent Campredon

Le Cluster Maritime Français

Le Cluster Maritime Français, association loi 1901, rassemble tous les acteurs de l'écosystème maritime, de l'industrie aux services et activités maritimes de toute nature : entreprises de toutes tailles, pôles de compétitivité, fédérations et associations, laboratoires et centres de recherche, écoles et organismes de formation, collectivités et acteurs économiques locaux, ainsi que de la Marine nationale.

Le CMF accompagne ses membres dans le développement durable et responsable de leurs activités et de leurs projets maritimes, en France et à l'international, via différentes actions (communication institutionnelle, synergies opérationnelles et actions d'influence).

Président : Frédéric Moncany de Saint-Aignan